

Modalités de l'enseignement à distance, mis en place
par l'établissement à compter de lundi 16 mars 2020

- 1- L'accueil téléphonique est maintenu pendant la durée de fermeture de l'établissement.
- 2- Les informations seront régulièrement mises à jour sur le site internet du collège et sur Pronote
- 3- Les enseignants sont joignables via la messagerie Pronote (pour échange, transmission de documents, explications, informations pédagogiques diverses, ...)
- 4- Les enseignants veilleront à respecter la continuité pédagogique avec, selon le professeur et la discipline :
 - a. les cours, exercices, QCM, évaluations sur Pronote et/ou sur l'ENT
 - b. des padlets, des capsules vidéos
 - c. des ressources ou des liens vers des banques de ressources
- 5- Vous avez la possibilité de vous inscrire à « Ma classe à la maison », et prendre connaissance des ressources du CNED sur college.CNED.fr
- 6- Pour les élèves ne disposant pas d'outil informatique, l'établissement met à disposition des tablettes (avec convention temporaire) à récupérer sur rendez-vous dans l'établissement à compter de mardi 17 mars 2020
- 7- Pour les élèves ne disposant pas de connexion internet, les cours leur seront remis par courrier ou en mains propres sur RDV au collège.